

---

CLAUDIA RUIZ :

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel de l'équipe de travail de mobilisation des membres individuels non affiliés le 23 septembre 2020 à 17 h UTC.

Sur notre appel aujourd'hui, nous avons [inaudible], Cheryl Langdon-Orr et Roberto Gaetano, Abdulkarim Oloyede, Bill Jouris, Carlos Gutierrez, Eduardo Diaz, Natalia [inaudible], Doctor [inaudible], Judith Hellerstein, Mathias [inaudible], Nadira Al-Araj et [Suzanne].

Du personnel ICANN nous avons Heidi Ullrich et moi-même Claudia Ruiz, qui va gérer l'appel.

Nous avons toujours des gens qui sont en train de se joindre à nous, comme Bill Jouris.

Nous avons des services d'interprétation en anglais et en espagnol. Les interprètes espagnols sont Sabrina et [inaudible] et les interprètes de français Camilla et Isabelle.

Je vous rappelle de bien vouloir éteindre vos micros lorsque vous ne prenez pas la parole pour éviter les bruits de fond et donnez bien votre nom avant de prendre la parole pour que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux. Merci.

Roberto à vous.

ROBERTO GAETANO :

Merci. Y a-t-il des commentaires vis-à-vis de l'ordre du jour ou des suggestions de modification ?

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

J'ai moi-même un commentaire à faire. Le personnel m'a indiqué qu'il faudrait que l'on s'occupe de la liste d'actions à suivre. Donc je voudrais que l'on ajoute ce point parmi les discussions d'ordre logistique au début de l'appel.

Y a-t-il d'autres modifications ?

Bien, en l'absence de demande de parole, nous pouvons passer en revue les actions à suivre. Je ne crois pas que [Caleb] soit connecté, je ne pense pas qu'il soit là, mais la première action lui était attribuée. Il était censé envoyer ses commentaires sur la pondération des votes pour lui et les ALS à la liste de diffusion. On la gardera comme ouverte.

Deuxième action à suivre, pour Yesim, qui a sans doute complété sa tâche parce que nous sommes réunis en ce moment même, elle nous a convoqués, et finalement le groupe est sensé poursuivre les discussions sur les possibilités pour avoir une [PIC] qui probablement change. Et c'est le dernier point à l'ordre du jour pour notre appel d'aujourd'hui, avant les divers.

Je crois que nous pouvons donc passer au point suivant à l'ordre du jour, à moins que vous ayez un commentaire. Avez-vous des commentaires sur les actions à suivre ? Bien, je ne vois pas de main levée. Je n'entends pas de commentaire. Aucun commentaire.

On peut donc passer directement à la discussion sur les critères. Je ferai d'abord un petit récapitulatif.

Le premier point, concernant les critères, portait sur le fait qu'un individu, un membre non affilié, membre individuel, ne pourrait pas en même temps être membre d'une ALS. On en a discuté à travers la liste

---

de diffusion, et ma perception était que la majorité était pour l'abandon de cette exigence. Mais, cependant, il y a eu des membres qui n'ont pas participé à la discussion. Et voilà pourquoi je ne suis pas tout à fait sûr que l'on puisse définir qu'il y ait un consensus tranché à la question, comme étant une réponse consensuelle.

Donc on devrait avoir un petit recueil des opinions, il me semble, et je pensais qu'on pourrait demander au personnel, comme je l'ai déjà avancé sur la liste de diffusion, de lancer un sondage Doodle, ne serait-ce que pour avoir une idée préliminaire de nos positions. Voilà ma proposition.

Je voudrais savoir s'il y a d'autres idées sur comment avancer.

Autrement, la solution par défaut sera de passer au vote à travers une enquête Doodle.

Je vois que Cheryl lève la main. Elle sera la première à prendre la parole après moi et puis je répondrai à la question de Jonathan sur le chat. Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Je voulais répondre très spécifiquement avec les règles d'au moins une région pour ce qui est de la participation des membres individuels non affiliés.

Dans le cas de la région Asie-Pacifique, il est assez spécifiquement dit que, même avec cette règle, ils doivent déclarer qu'ils ne sont pas membres d'une structure accréditée dans la région. Et c'est un point assez important pour les membres de la communauté qui, par exemple,

---

sont actifs dans le domaine de l'internet, parce qu'il n'est pas impossible – même avec cette règle actuelle – il n'est pas dans la région Asie Pacifique que quelqu'un qui n'a pas d'affiliation avec une ALS accréditée dans la région Asie Pacifique, qui ait coché cette case un jour parce qu'il était membre d'un chapitre ISOC de San Francisco ou ailleurs, et donc cette personne serait empêchée de participer à titre individuel.

Voilà pourquoi on a précisé cela, et je voulais m'assurer que l'on en discute avec ce niveau de spécificité justement, lorsqu'on discute de la question, comme dans ce cas-là. Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Cheryl. C'était très clair ce que vous dites. Il me semble que la question était déjà soulevée sur la liste de diffusion, et c'est exactement l'une des questions à discuter, dans le sens que nous pourrions définir une règle générale, mais il faut être au courant des exceptions possibles.

Or, les différentes RALO auront une certaine souplesse au moment d'adopter des règles spécifiques aux RALO. Mais il faut être très prudent au moment de discuter de questions qui soient inter-RALO, de sorte qu'une règle qui est valable dans une RALO ne présente pas de conflit avec les règles d'une autre RALO, du fait d'impliquer les mêmes personnes, par exemple dans le cas que vous avez soulevé Cheryl. À ce moment-là, un membre d'une ALS dans une région et la même personne si elle est membre individuel dans une autre région, il faut voir si cela est permis et si cela ne présente pas de conflit si les deux RALO ont différentes règles.

---

Voilà pourquoi nous en discutons.

Quant à la question de Jonathan, je prends note de ce que vous dites Jonathan. Mais cependant je voudrais vous inviter à réfléchir aux situations dans lesquelles on pourrait avoir des ALS très grandes où les différents membres des ALS ont des points de vue divergents et différentes manières d'aborder les questions de politique et d'élaboration de politique spécifiquement.

Peut-être que les membres de ces grandes ALS pourraient avoir différents avis sur la manière d'aborder une politique. Et donc je pense qu'il serait juste de leur donner la possibilité de nous manifester leur propre opinion. Autrement dit, l'existence des membres individuels n'est pas sensée rajouter à l'opinion de l'ALS pour apporter plus de valeur à la voix de cette ALS, mais au contraire c'est de donner la possibilité aux minorités de l'ALS d'exprimer leur propre avis. Ou alors, lorsqu'il y a des ALS qui ont un objectif spécifique, et que dans l'élaboration de politique il y ait des problèmes ou des manières de voir les choses qui sont différentes qui ne reflètent pas les intérêts de l'ALS, mais les intérêts plutôt de certains membres appartenant à une ALS, que cela leur permette de refléter leur avis.

J'espère que cela nous aidera à apporter davantage de clarté à la question que nous avons devant nous.

Je vois que vous levez la main. Je voudrais respecter l'ordre des interventions. J'ai Eduardo, puis Gopal, et puis Jonathan. Eduardo vous avez la parole.

---

EDUARDO DIAZ :                      Merci Président, c'est juste une suggestion sur la manière de procéder à cette délibération.

Je vois à l'ordre du jour que nous avons un point 4 sur la discussion de l'objectif de l'existence des membres individuels. Je pense qu'il serait peut-être plus simple de discuter d'abord quel est l'objectif de leur existence et puis de voir les critères.

Mais si on a idée claire du but, je pense qu'il serait plus simple de savoir [inaudible], parce que pour moi les individus, membres individuels, qu'ils soient affiliés ou pas, qui viennent de différentes régions, implique leur volonté de travailler au travail de l'ICANN, peu importe si c'est dans ma région ou ailleurs. Mais pour moi, cette exigence empêcherait cela. Et cela n'a aucun sens. Mais c'est au moins ce que je comprends. Voyons ce que les membres individuels peuvent apporter.

ROBERTO GAETANO :                Merci Eduardo, c'est un bon commentaire, nous allons bientôt passer à la discussion sur le point 4, Jonathan sera le dernier à intervenir sur ce point-là, et nous pourrions poursuivre la discussion, bien sûr, sur la liste de diffusion. Gopal vous avez la parole.

GOPAL :                                Merci. J'ai deux remarques à faire. D'abord une qui est assez technique. De toutes ces règles, il nous faut trouver le membre individuel, pourquoi ne pas avoir ces données, on ne pourrait pas chercher la personne ou la bonne personne au bon moment. Donc pour moi, du point de vue technique, les règles doivent considérer ces besoins. On devrait pouvoir trouver un individu de manière non ambiguë au

---

moment où en aurait besoin. Et c'est pourquoi en discuter, quelle est la portée des membres individuels. Il faudrait également comprendre quel est le champ d'application des structures At-Large. Et peut-être que je me trompe, mais la plupart des ALS se penchent sur les programmes de sensibilisation et, par conséquent, si elles peuvent trouver suffisamment d'individus qui passent au niveau suivant, elles pourront le faire elles-mêmes. Donc voilà ce que je voulais dire du point de vue technique et du point de vue de la politique. Je voudrais savoir ce que vous en pensez.

ROBERTO GAETANO : Merci Gopal. J'ai maintenant Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK : Merci. Je vais un peu revenir en arrière par rapport à ma question. C'est peut-être mal compris de mon côté, mais je ne sais pas quelle est la valeur d'être un membre individuel, mais je sais que je le suis moi-même et j'ai décidé d'être membre parce que je n'étais pas membre d'une ALS, et donc c'était la manière pour moi de pouvoir participer.

La question qui se pose, outre le fait d'être bénévole, je voudrais savoir ce que ça veut dire que d'être un membre, parce que du point de vue du vote, c'est un peu négligeable que de pouvoir voter. Est-ce qu'on peut se présenter à un poste ou qu'est-ce que cela implique ? Je pense que c'est cela la question. Et je croirais également que si tous les membres d'une ALS se géraient comme membres individuels également, le vote serait également négligeable sur les votes.

---

Donc, pour moi, s'il y a plus de gens pour faire le travail, et bien c'est quelque chose à considérer.

ROBERTO GAETANO :

Merci Jonathan. Je crois qu'effectivement ceci est utile pour le point suivant de l'ordre du jour, donc quel est l'objectif de ces membres individuels.

Ce que je peux vous répondre rapidement, c'est que certes un membre d'ALS peut également participer, et finalement contribuer comme un membre non affilié. Mais je pense que ça vous donne peut-être un statut plus important.

Donc nous allons reporter cette discussion au point 4. Mais je vois deux mains levées. J'ai maintenant fermé la file, mais Mathias et Judith allez-y, simplement limitez-vous à quelques phrases, parce que je souhaite vraiment passer au point suivant de l'ordre du jour, et nous pourrons également poursuivre cette discussion sur la liste de diffusion. Donc Mathias, allez-y rapidement.

MATHIAS :

Oui, merci Roberto, je serai bref. Je n'ai peut-être pas compris, mais du point de vue de la procédure, je suis tout à fait pour un modèle que nous avons à EURALO. Donc nous avons les utilisateurs individuels qui sont membres d'ALS, et s'il y a un vote, tous les membres individuels peuvent voter, et ensuite le président rassemble les votes, et ensuite c'est la majorité des voix qui est acceptée comme le vote, la décision de la votation. Donc il y a des membres individuels qui peuvent voter, et à la fin c'est la majorité qui l'emporte. Je ne sais pas si c'est lié à la



---

discussion, mais je pense que du point de vue de la procédure, il me semble que la structure est assez bonne.

ROBERTO GAETANO : Merci Mathias, j'ai compris. Judith, juste quelques secondes s'il vous plaît.

JUDITH HELLERSTEIN : Attendez un instant. Ce n'est pas la question du vote, et ce n'est pas la question non plus de l'implication des membres, la question c'est que les gens ne veulent pas que leur voix soit étouffée. En fait ils font partie d'une ALS, ils doivent décrire les politiques et les exigences de leur ALS, alors que s'ils sont impliqués en tant que membres individuels, et bien ils contrôlent tout ça. Donc ils peuvent contribuer aussi peu ou autant qu'ils le souhaitent. Oui, c'est dans une ALS, ils sont dans une ALS et personne ne peut vous empêcher de contribuer, mais il faut quand même prendre ce que vous dites dans le cadre de l'opinion générale, et donc la voix n'est pas forcément entendue. Et donc c'est essentiellement pour ça que nous réfléchissons à cette question. Et donc voilà pourquoi il est important d'y réfléchir.

ROBERTO GAETANO : Merci Judith. Je pense que nous pourrions poursuivre cette discussion sur la liste de diffusion. Effectivement, ce sont de bonnes remarques. Et la question c'est donc pourquoi permettre cette situation, ou alors pourquoi doit-on l'éviter, que faut-il faire ? Donc continuons tout ceci sur la liste de diffusion et passons au point 4.

---

Donc il s'agit de notre objectif, la finalité. Et donc Eduardo a bien noté qu'il nous faut, dans le cadre de nos discussions là-dessus, clarifier ce que nous souhaitons autoriser en termes de membres individuels non affiliés.

En attendant de poursuivre, je vois la main de Mathias, je ne sais pas si c'est une ancienne main.

MATHIAS : Désolé, c'était une ancienne main. Merci.

ROBERTO GAETANO : D'accord. Alors, je ne vais pas lancer ça maintenant, la discussion a en fait déjà démarré, puisque nous l'avons entamée lors du dernier appel. Et la question que je me posais, c'était si quelqu'un souhaitait prendre la parole et donner son point de vue par rapport à la finalité de ces individus. Nous en sommes toujours à la phase de remue-méninges, de collecte d'idées. Et donc s'il y a des gens qui souhaitent s'exprimer... Je vois Alan. Alan allez-y.

ALAN GREENBERG : Merci, et désolé pour ce retard, j'avais mal lu mon emploi du temps personnel.

Je crois qu'en fin de compte l'objectif des individus, de ces membres individuels, c'est de s'assurer que les gens ont l'opportunité de contribuer et ne pas empêcher les personnes qui sont soit membres d'ALS, soit de regarder dans notre histoire, nous avons fait beaucoup de sensibilisation dans les lieux où il n'y avait pas d'ALS. Et donc dans cette

---

situation on s'est retrouvé avec des gens qui disaient : oui, je suis intéressé et maintenant je dois trouver d'autres personnes pour créer une ALS et pouvoir participer. C'est ce qu'on essaye d'éviter.

Donc on n'a pas nécessairement besoin de faire partie de quelque chose pour contribuer, il y a des membres ALAC qui sont nommés par le NomCom qui ne sont pas des membres individuels, qui ne sont pas partie d'une ALS et qui contribuent, et ils peuvent contribuer autant sans être membre de l'ALAC.

Mais les gens aiment le caractère officiel de faire partie de quelque chose, d'être reconnu de manière formelle. Et c'est là l'opportunité que nous avons, sans être limités avec la structure ALS.

Alors, l'autre question c'est : et si on est membre d'une ALS déjà ? Et bien si être membre individuel c'est la motivation dont les gens ont besoin et la reconnaissance dont les gens ont besoin pour contribuer, et bien je pense qu'il faut le faire. Parce qu'en fin de compte, nous ne sommes pas là pour décider de règles arbitraires pour les membres, l'idée c'est vraiment d'encourager les gens à contribuer et à soutenir tous les efforts de l'At-Large au sein de l'ICANN.

ROBERTO GAETANO :

Merci Alan. J'attends de voir s'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole, mais entre-temps, je vais vous donner mon opinion, qui me vient de l'expérience vécue en Europe.

Certes, il ne fait aucun doute que la pierre angulaire de l'At-Large c'est les ALS. Et il n'y a là aucune tentative de chercher d'autres structures de

---

pouvoir, d'autres factions, etc. Donc les ALS resteront le fondement de l'organisation At-Large et de l'ALAC.

Mais je crois qu'il y a deux besoins différents. Tout d'abord, et c'est justement pour cette raison que nous souhaitons avoir des individus, tous les individus, tous les gens, ne font pas nécessairement partie d'ALS dans le monde. Et ils ne font pas particulièrement partie d'organismes susceptibles de devenir organismes certifiés. Pourtant il y a... Comment dire... Il y a un nombre important de personnes qui pourraient avoir beaucoup à contribuer à l'At-Large. Il nous faut donc trouver un moyen d'impliquer ces personnes. Ça c'est la première chose.

La deuxième chose c'est que, même si vous êtes membre d'une ALS, voir de plusieurs ALS, et bien cela ne veut pas nécessairement dire que votre point de vue sera exprimé via l'ALS auprès de la communauté At-Large. Peut-être que l'ALS agit sans être impliquée dans une politique ou une thématique qui vous concerne particulièrement, donc l'ALS ne prend pas position alors que vous pouvez contribuer et vous souhaitez contribuer à titre personnel.

Mais il y a une situation aussi plus générale, pensons aux micros aux réunions de l'ICANN. Il y a beaucoup de personnes qui prennent la parole, le micro, qui disent j'appartiens à telle ou telle organisation, mais qui finalement s'expriment en leur propre nom. Et c'est justement ça qu'il faut permettre, que les gens qui sont à l'At-Large puissent venir en tant qu'individus, qu'ils puissent fournir leur propre point de vue personnel, et le faire sans le faire au nom d'une ALS ou d'un organisme, quel qu'il soit.

---

Voilà mon opinion personnelle. Et c'est pour cette raison que nous souhaitons ouvrir les choses.

Donc, en tant que témoin de ce qu'il se passe à EURALO, les individus non affiliés d'EURALO, dans l'At-Large, sont encore plus actifs. Je vous le dis, simplement c'est une moyenne bien évidemment, mais si vous regardez le conseil d'administration d'EURALO, les différents comités et qui en sont les présidents, et bien ces individus sont beaucoup plus impliqués, en moyenne, que les représentants des ALS. Donc il y a vraiment, en tout cas en Europe, une certaine motivation pour impliquer les individus non affiliés, pour ouvrir les choses à ces individus non affiliés, de manière à sensibiliser différents types de personnes qui peuvent être impliqués.

Voilà mon opinion. Je vois que Cheryl lève la main. Vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Roberto. Je suis d'avis que l'on discute de la question. Mais je voulais savoir si on ne pourrait peut-être pas avoir quelques notes clefs comme références, qui seraient ajoutées à l'ordre du jour, pour que l'on sache tous ce que nous essayons d'accomplir ici au sein de cette équipe de travail. Est-ce qu'on essaye de résoudre quelque chose ? De déclencher un résultat ?

Certaines personnes ont fait allusion à des aspects qui pour moi sont [inaudible]. Mais il faut reconnaître que certaines règles, y compris les règles des structures AT-Larges, existe. Est-ce que nous sommes là pour proposer des changements à tout cela ?

---

Mais, le travail de mobilisation d'ALS – et c'est là qu'on fait des propositions qui sont sur le point d'être consolidées dans le rapport et dans notre travail présent – est d'améliorer la participation aux activités de l'ICANN, et de reconnaître la participation aux activités de l'ICANN de manière claire pour que tout le monde comprenne et puisse suivre les opérations de l'ICANN de manière plus capable et plus accessible dans le domaine de l'At-Large.

Donc si nous avons cela à l'esprit, ça va être l'objectif fondamental, il me semble, de tout notre travail. Il faut que nous soyons d'accord sur cela.

Et puis, d'autre part, dans toutes les régions il y a eu dans le passé des points de vue très différents sur la manière dont cette implication peut se faire et devrait se faire. Et c'est ce que nous sommes en train de débattre en ce moment.

Pour les régions, ils discutent même de ce qui avait déjà été décidé lors de la première révision de l'At-Large, dans le but de garantir que si les membres individuels ne voulaient pas faire partie des structures At-Large ou qu'ils ne pouvaient pas faire partie des structures At-Large, qu'ils pourraient toutefois contribuer. C'était ça le critère qui a motivé la création de membres.

Donc je pense que si on tient cela à l'esprit, on pourra être orienté pas par la situation actuelle, mais par notre objectif, là où on veut parvenir à aller.

---

ROBERTO GAETANO :                   Merci Cheryl. J'ai Abdulkarim Oloyede qui demande la parole. Vous avez la parole.

ABDULKARIM OLOYEDE :            Merci. Une de mes propres contributions serait un peu sur la même longueur d'onde de ce qu'a dit Jonathan tout à l'heure, et c'est que pour être un membre individuel, l'idée est d'abord de participer et d'être actif avant de pouvoir nous rejoindre en tant que membre individuel. Donc l'objectif serait de faire participer ces gens. Voilà pourquoi je pense qu'on devrait en faire l'objectif, et c'est la manière de le déclarer ou de formuler notre objectif. Merci.

ROBERTO GAETANO :                   Merci. Il me semble qu'Alan voulait faire un commentaire, un commentaire lié aux statuts constitutifs et à leur changement par rapport aux membres individuels. Je crois que c'est le bon moment d'en discuter ici également. Alan, si vous êtes prêt à présenter votre point de vue, vous pouvez le faire.

CLAUDIA RUIZ :                        Alan, on ne vous entend pas, vous êtes peut-être en muet.

ALAN GREENBERG :                    Oui, merci Claudia, mon micro était éteint. Est-ce que vous pourriez s'il vous plait ouvrir le document que je vous ai envoyé sur le rapport de mobilisation des ALS ? Voilà, parfait.

Il y a quelqu'un dans [inaudible], attendez, ça me prendra 30 secondes.

---

Bien, je disais qu'au cours des délibérations du groupe de travail du groupe de travail des ALS, nous avons révisé les statuts constitutifs, et nous avons vu que lors de la dernière révision d'At-Large, il y avait eu des aspects qui n'avaient pas été abordés. Surtout, comme le disait Cheryl, sachant que la révision recommandait que toutes les RALO aient la possibilité d'avoir des membres individuels.

Les statuts étaient rédigés d'une manière telle, et si vous regardez ce qui est surligné ici, au milieu de l'écran, il y a une phrase qui dit : [inaudible]. Donc si cela était consacré dans son protocole d'accord avec l'ICANN, une RALO peut également inclure des utilisateurs de l'internet comme membres individuels, qui soient des citoyens ou des habitants de pays dans la région géographique du RALO. C'était raisonnable en 2003, au moment où on a rédigé les statuts constitutifs. Et le seul protocole d'accord qui permettait l'existence des membres individuels était le MoU de NARALO.

En ce moment, [inaudible] a été recommandé par la révision d'At-Large disant que tous les RALO peuvent avoir des membres individuels, et vu qu'on peut maintenant avoir des différences dans le sens qu'il y a 4 RALO avec des MoU qui ne font pas allusion aux membres individuels, ce qui techniquement devrait être compris dans le document, nous sommes en mesure de résoudre ce problème de deux manières différentes. On peut soit modifier les 4 MoU qui le comprennent ou alors apporter une modification mineure aux statuts constitutifs.

Dans le groupe que je présidais au moment de discuter de cela, c'est plus raisonnable de modifier les statuts constitutifs que d'essayer de



---

mettre à jour les 4 MoU qui ne font pas allusion aux membres individuels.

Entre autres, les MoU étaient à la base signés par toutes les ALS qu'il y avait à l'époque. On ne sait pas comment modifier les MoU, est-ce qu'il faut resigner tous les accords des ALS ? Dans ce cas-là, ça prendrait énormes de travail. Donc groupe des ALS qui n'était pas strictement de notre portée, a dit que le plus simple serait de modifier tout simplement les statuts constitutifs pour remplacer...

Pardon Claudia, est-ce que vous pouvez faire défiler un peu la page pour voir la deuxième moitié de la phrase, parce qu'elle continue sur la page qui suit. Maintenant on ne voit pas la première partie. Juste un peu comme ça on pourra voir les deux pages. Voilà, un peu de chacune.

Donc ce qu'on suggérait, et ce qui sera inclus dans notre rapport, mais ce avec quoi il faut que ce groupe soit d'accord, est de remplacer la ligne qui dit : les MoU disent que vous pouvez avoir des membres pour dire tout simplement : chaque RALO pourra inclure des membres qui soient des habitants d'un pays dans la région.

Et puis, il y a également la question des droits des membres des ALS. Et la ligne suivante confirme que les membres individuels ont des droits similaires.

J'enverrai des documents par emails pour que vous ayez tous ces points à portée de main, mais je voudrais que ce groupe réaffirme cela avant que le rapport ne soit envoyé à l'ALAC. Il est important de commencer la révision des statuts bientôt parce que ça va nous prendre pas mal de

---

temps, et donc il faudrait que l'on soit prêt pour l'approbation du conseil juridique, etc.

Je vous enverrai cela par email. Je le partagerai avec tous les membres de l'équipe de travail, mais je voulais vous en prévenir au cas où vous auriez des questions là-dessus.

Je vois Eduardo qui lève la main.

EDUARDO DIAZ :

Oui, Alan, si l'idée est de modifier les statuts, je suggère que l'on remplace le « peut », « may », parce que ça laisse un peu de marge pour que les RALO décident de ne pas faire quelque chose. De ne pas pouvoir. Si on peut, on peut le faire ou ne pas le faire.

ALAN GREENBERG :

Oui, c'est raisonnable, c'est une bonne suggestion. C'est regrettable que vous n'ayez pas dit ça dans l'autre groupe, et oui c'est une bonne remarque.

ROBERTO GAETANO :

Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet ? D'accord.

ALAN GREENBERG :

Merci Roberto.

---

ROBERTO GAETANO : Il y a eu beaucoup de discussions sur le chat, comme d'habitude. Je vais demander au personnel d'enregistrer le chat, comme ça je le lirai avant la prochaine séance.

Maintenant je vous demande de passer au point suivant à l'ordre du jour qui porte sur des questions d'ordre administratif.

D'abord, il y a l'heure du prochain appel. J'ai envoyé un email il y a quelques jours disant qu'à moins qu'il y ait des objections, nous hériterions du créneau horaire d'Alan. Alan, pourriez-vous confirmer que vous n'en avez plus besoin ? Si je ne me trompe c'était les lundis à 18 h UTC ? C'était l'heure à laquelle se réunissait le groupe de travail de mobilisation des ALS, n'est-ce pas ?

ALAN GREENBERG : Oui tout à fait. Oui, juste pour être clair, je ne pense pas qu'on va avoir plus de réunions maintenant. Or, il est possible que lorsque la version préliminaire du rapport sera envoyée il serait souhaitable d'y apporter des modifications. Ce n'est pas improbable. Je crois que l'ALAC pourrait nous remettre le rapport pour révision d'ici quelques mois également, mais je pense que les deux sont improbables et on verra comment procéder le cas échéant. Donc prenez le créneau. Je vous en prie.

ROBERTO GAETANO : Merci Alan. Oui, si c'était le cas, nous évaluerons une autre proposition sur la liste de diffusion, parce que cela a été présenté également, et ce serait d'utiliser une autre heure, le même lundi, mais pas l'heure de votre appel. Et ce serait une heure qui serait plus convenable, surtout pour les participants de l'Asie Pacifique.

---

Moi, je serais pour ce changement d'heure, et pour l'instant je vais proposer que la prochaine réunion soit lundi à 17 h UTC, à savoir le créneau qu'avait Alan auparavant.

En attendant, nous allons discuter des alternatives, des heures alternatives pour les lundis, pour pouvoir tenir notre appel. C'est un peu comme ce que fait le groupe de travail des politiques consolidées, ce qui semble fonctionner très bien.

Y a-t-il des commentaires là-dessus ? Alors, avant de passer la parole à Cheryl, est-ce que je peux demander au personnel de mettre une action à suivre par rapport à ce que je viens de dire ? Alors Cheryl c'est à vous.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Roberto. Je suis tout à fait pour une rotation. Donc je voudrais que ce soit clair. De toute évidence pour des raisons égoïstes, de manière à ce que je n'ai pas à chaque fois à me lever à 3 h du matin, mais je pense qu'il est quand même bon d'une manière générale, de faire tourner un petit peu les horaires pour que ceux-ci conviennent à tout le monde.

Mais par rapport à la réunion de lundi à 18 h, est-ce qu'on ne pourrait pas se mettre d'accord pour passer à une rotation des horaires, et après on pourra avoir des créneaux permanents dans l'emploi du temps, surtout qu'il y a beaucoup de réunions, ICANN ou autres, qui commencent à s'ajouter à nos calendriers au cours des mois à venir, avec beaucoup de manifestations qui deviennent virtuelles. Je pense que ce serait utile d'avoir déjà ces horaires avec leurs différentes options sur notre calendrier. Au moins avec une rotation entre l'horaire

---

que nous avons maintenant et notre réunion de lundi. Je pense que ce serait vraiment utile pour tout le monde. Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Cheryl. D'accord, donc je pense que c'est bon avec l'action à suivre. On continuera d'en parler par email, mais je vois dans le chat que les gens sont d'accord pour donc alterner entre les deux créneaux. Le seul problème sera de prendre une décision par rapport à l'heure. Je rappelle à tout le monde que les personnes qui participent depuis l'Asie-Pacifique participent en pleine nuit, donc je pense qu'il est tout à fait juste par rapport à eux, de temps à autre, de nous lever nous aussi.

Ensuite, il y a eu une demande du personnel et de [Alp] de parler des outils à utiliser, en plus de la liste de diffusion. L'idée étant d'être plus efficace dans notre travail. Alors, [Alp], est-ce que vous êtes prêt à dire vos idées tout de suite ?

[ALP] :

Oui Roberto, merci beaucoup. Merci de me donner la parole. Claudia, est-ce que vous pourriez descendre un petit peu s'il vous plait, j'aimerais qu'on fasse apparaître la partie des commentaires.

En fait, depuis le début de la mise en place de cette équipe de travail, la discussion a eu lieu par email, sur initiative de Roberto. Mais parfois, il n'est pas évident de répondre à tous les emails, de faire le suivi, surtout s'il y a plusieurs sujets dans un seul email, et donc les gens font le suivi sur un des thèmes ou sur un autre, et parfois ça s'adresse à la mauvaise personne. Et donc je crois que nous avons fait tous cette expérience avec les emails.

---

Je pense que tout le monde ici a un compte ICANN, comme le Docteur Gopal, l'idée ce serait donc de faire des commentaires dans les sujets et de créer d'autres pages, des pages dépendantes de la page principale. On peut créer un tableau et donc à chaque fois que vous rentrez dans une thématique, il y a un espace dans lequel vous pouvez apporter votre commentaire. Il apparaîtra de manière permanente et ensuite il y aura un suivi.

Donc c'était une suggestion plutôt que de tout faire par email. Roberto je vous repasse la parole maintenant.

ROBERTO GAETANO :

Merci [Alp]. Alors, je surveille le chat. Je crois qu'il y a d'autres propositions d'outils plus efficaces.

La question que je me pose c'est, par exemple si quelqu'un souhaite présenter une autre suggestion, une autre option d'outils. Je crois qu'il est clair que [Alp] a raison, on ne peut pas rester uniquement sur les emails, malheureusement, je ne suis pas vraiment à jour avec tous ces outils d'efficacité, donc à vous de me faire des suggestions.

N'oublions pas que nous pouvons continuer de parler de cette question dans la liste de diffusion avant de passer à un autre outil.

Alors, j'aimerais quand même mentionner quelque chose. Je crois qu'utiliser certains autres outils c'est positif pour améliorer l'efficacité, mais n'oublions pas non plus qu'il nous faut conserver un dénominateur commun de manière à ce que tout le monde sache utiliser ces outils que nous choisirons. Il y a certaines personnes qui ne connaissent pas

---

forcément toutes les nouvelles technologies. Donc essayons de faire attention.

Je pense que de toute façon l'option email restera une option que nous utiliserons, mais on pourrait peut-être avoir quelque chose qu'on utilise en parallèle. Et l'idée étant bien évidemment d'aller plus vite et d'être plus efficaces. En tout cas c'est mon point de vue, et c'est le point de vue d'un vieil éléphant que je suis.

Judith ? Allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci. Nous aimerions beaucoup avoir l'opportunité d'utiliser les outils que mentionne Jonathan, [Loumio] ou autre. Mais actuellement, il y a certaines règles de l'ICANN des technologies. Et donc nous avons essayé d'obtenir la permission du personnel pour utiliser un autre outil. Mais pour l'instant, cela n'a pas été possible.

Ce que je suggèrerais, peut-être, c'est de réfléchir à un outil qui fonctionnerait avec le personnel, je sais que le personnel a son propre document Google, peut-être qu'on pourrait réfléchir à des idées, utilisation de Google, je ne sais pas ça peut être un formulaire sur lequel on peut contribuer, et où on peut voir apparaître les commentaires des uns et des autres à la suite. Peut-être qu'on pourrait avoir un formulaire avec accès sur le Wiki.

Alors, le problème du Wiki c'est que sur un téléphone c'est très compliqué, il est très complexe d'y avoir accès sur un portable. Donc il y a beaucoup de choses.

---

Je sais que l'équipe de travail de la technologie a déjà réfléchi à ce type de question, en a parlé avec le personnel, mais à chaque fois, on nous dit : nous allons en parler, on se dispute et finalement on n'a pas de résolution du problème.

Donc je suis tout à fait prête à en reparler avec eux, mais pour l'instant ce n'est pas possible de participer avec le personnel.

ROBERTO GAETANO : Je vais donner la parole à [Alp]. Il ne nous reste plus que deux minutes avant la fin de l'appel, donc c'est à [Alp] de conclure là-dessus.

[ALP] : Merci beaucoup Roberto. Oui, merci Judith pour ce commentaire. Je sais que la communauté a essayé d'utiliser [Loumio] à l'initiative de Jonathan, j'utilise ces outils, je les connais, mais malheureusement, comme Judith l'a mentionné, nous ne pouvons pas les utiliser dans le contexte de l'ICANN, parce qu'en fait c'est un problème de soutien technologique. Il y a certaines contraintes qui existent.

C'est vrai que Slack et [Loumio] sont d'excellents outils de communication, mais ce ne sont pas des outils qui fonctionnent pour modifier des documents, c'est uniquement des outils de communication, parce qu'effectivement on ne peut pas faire apparaître le document sur un appareil mobile, sur un portable.

Comme Cheryl l'a dit, je pense qu'il nous faut d'autres outils. Actuellement nous avons les documents Google, nous avons le Wiki et



---

nous avons les emails. Donc, à mon avis, le Wiki et le document sur Google, c'est notre meilleure option.

ROBERTO GAETANO :

Merci [Alp]. J'aimerais résumer quelques points importants. Donc notre prochain appel aura lieu le lundi, il me semble que ce sera à 18 h UTC, c'est donc le créneau qui était utilisé par l'équipe de travail de mobilisation des ALS. Je demanderai au personnel de s'assurer que tout ceci peut être traduit en points de travail suite à cet appel, de manière à ce que je puisse un petit peu suivre ce travail.

Voilà, merci Claudia pour la confirmation. Nous avons quelques secondes de retard, mais je vais demander à [inaudible] de clore l'enregistrement et l'appel.

Merci à tous d'avoir participé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**